

« Du SEJS au sein de l'UNSA-éducation »

Préambule :

Les membres du SEJS ont été atterrés de voir les positions prises, notamment au cours de ces derniers mois, par les responsables nationaux de certains syndicats de leur propre fédération, à l'opposé des valeurs qu'ils considèrent devoir leur être communes. Ils n'ont pas compris l'attitude et le positionnement de la coordination fédérale à cet égard.

Ils ont considéré que cette situation était devenue particulièrement grave, à tel point qu'elle pouvait remettre en cause leur adhésion et participation à cette fédération. Ils ont demandé à son secrétaire général des explications à ce sujet (réunion du 3 septembre 2014), des réponses claires à des questions précises et des engagements pour une modification profonde et radicale de sa coordination des secteurs jeunesse et sports, ceci afin de la remettre en adéquation avec ces valeurs. Les réponses positives obtenues ne se sont pas encore concrétisées à la date de l'assemblée générale du SEJS (bien au contraire, aux yeux de plusieurs membres du bureau national du SEJS, au vu d'écrits récents).

Après avoir largement débattu de ces questions, analysé de manière approfondie la situation et mesuré les différents enjeux, notamment à l'occasion des réunions de son bureau national (BN) le 4 septembre et le 8 octobre, de son conseil national (CN) du 9 octobre et de son assemblée générale du même jour, après avoir entendu le secrétaire général de l'UNSA-éducation et échangé avec lui le 10 octobre, l'assemblée générale a demandé que soit soumis à son vote la question du maintien ou non du SEJS au sein de l'UNSA-éducation.

A cette question, les réponses ont été OUI pour 53 % des votants, NON pour 41 %, abstention pour 6 % .

En outre, une motion a été élaborée pour définir les conditions du maintien du SEJS au sein de l'UNSA-éducation. Elle figure ci-après.

MOTION n° 1 :

« Du SEJS au sein de l'UNSA-éducation »

I – Valeurs

Le syndicat de l'encadrement de la jeunesse et des sports (SEJS) a été historiquement et jusqu'à présent membre de la fédération UNSA-éducation, au sein de la confédération « union nationale des syndicats autonomes » (UNSA) dans la mesure où elle lui a semblé porter les valeurs partagées suivantes :

- **Fédération soucieuse du meilleur service (au) public, sachant se transformer en fonction des évolutions de la société et des besoins des citoyens.**
- **Fédération portant des valeurs réformistes, capable de s'opposer, mais sachant aussi proposer et contractualiser avec ses partenaires, notamment le gouvernement et son administration.**

- Fédération soucieuse d'apporter le meilleur service public dans les domaines de l'éducation tout au long de la vie, pour tous les publics, notamment les jeunes et les moins favorisés, dans toutes leurs dimensions (éducation formelle, informelle, péri et post scolaire, etc.).
- Fédération laïque, dans le respect profond des convictions de chacun, qu'elles soient philosophiques, religieuses ou spirituelles.
- Fédération humaniste, respectueuse de l'ensemble de ses partenaires, tant les citoyens destinataires du service public que les gouvernements et administrations partenaires et que ses propres syndicats, en interne.
- Fédération animée par une volonté profonde de vrai dialogue social avec les gouvernements et leurs administrations.

II – Diagnostic

Le SEJS considère que plusieurs de ces valeurs ont été bafouées en interne, de plus en plus ces derniers mois, au sein du secteur « Jeunesse et Sport » de l'UNSA-éducation : mensonges et malhonnêteté intellectuelle de représentants nationaux de certains de ses syndicats (notamment pour présenter leurs positions comme étant celles de la fédération), refus systématique d'un vrai dialogue social constructif (même si l'administration et le pouvoir politique sont également fautifs), irrespect tant de ses partenaires que d'autres syndicats de la même fédération, oppositions stériles, propos agressifs et fréquemment insultants, etc.

Dans ce contexte la coordination fédérale a été gravement défailante. Certes, elle ne dispose pas statutairement de « pouvoir de police » interne (ses syndicats sont « *libres ensemble* »), mais elle s'est montrée incapable d'avoir le niveau d'analyse administrative et technique des dossiers en cours lui permettant d'émettre un avis en opportunité, et surtout incapable d'adopter une position impartiale et de se positionner moralement pour rappeler au respect des valeurs citées précédemment, seuls ces derniers points lui permettant d'être « *plus forts ensemble* ».

III – Positionnement et revendications du SEJS

Le SEJS croit encore à la possibilité du retour au respect de ces valeurs en interne, au sein du secteur « Jeunesse et Sport » de l'UNSA-éducation. Il se refuse catégoriquement à laisser se développer davantage en interne des comportements intellectuellement malhonnêtes, excessifs, démagogiques, et d'opposition de corps. Ces comportements sont anti syndicaux et contre-productifs dans leurs résultats. Ils contribuent à développer des conflits internes entre syndicats, ce dont se sert ou peut se servir l'administration. Ils peuvent provoquer la perte d'une partie de l'électorat de l'UNSA et/ou de l'UNSA-éducation.

1. Le SEJS demande solennellement au secrétaire général de l'UNSA-éducation de prendre dès à présent toutes mesures nécessaires pour modifier radicalement la coordination fédérale afin de parvenir dans les meilleurs délais au retour au respect de ces valeurs.
2. Il lui demande de faire en sorte qu'une charte déontologique et d'éthique soit élaborée et respectée.
3. Il lui demande de faire en sorte que les syndicats de personnels d'encadrement de la fédération, dont fait partie le SEJS, syndicats « *d'égale légitimité* » avec les autres, soient respectés et considérés en interne, au sein de la fédération, à égalité de droits et de devoirs. Il lui demande de réfléchir et proposer, le cas échéant, un mode d'organisation de la fédération qui permettrait une meilleure synergie de leurs actions.

Dans l'attente de mises en œuvre concrètes de mesures appropriées, particulièrement urgentes dans le contexte actuel (élections générales du 4 décembre dans la fonction publique et niveau de dégradation de la coordination fédérale), le SEJS ne participera plus aux réunions ou moments de coordination fédérales telles qu'ils sont actuellement organisés ou improvisés ; il s'autorisera par ailleurs à réagir publiquement, chaque fois qu'il l'estimera nécessaire, aux propos et attitudes des responsables nationaux de certains syndicats de la fédération évoqués précédemment, ne respectant pas ces valeurs.

- 4. L'assemblée générale du SEJS demande à son bureau national de prendre toutes mesures nécessaires pour qu'à son congrès de 2015 un bilan de cette nouvelle coordination fédérale soit effectué. Le SEJS invitera le secrétaire général de l'UNSA-éducation de nouveau pour en débattre. Ce bilan lui permettra de se prononcer sur le renouvellement ou non de l'adhésion du SEJS à sa fédération.**
- 5. L'assemblée générale du SEJS demande à son bureau national d'explorer dès à présent toutes les pistes appropriées s'il s'avérait qu'elle décide, lors de son congrès de 2015, de ne plus être membre de l'UNSA-éducation.**

%%%%%